

## FORMULAIRE SIMPLIFIÉ D'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

### PROJETS DIVERS



#### Définition :

L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000** dès la conception du projet. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un (des) site(s) Natura 2000.

#### Pourquoi ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un (des) site(s) Natura 2000 ?

Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence significative sur un (des) site(s) Natura 2000. Dans ce cas, ce formulaire simplifié fait office d'évaluation des incidences lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

**Attention :** si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences approfondie doit être conduite ; **dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R 414-23 du Code de l'Environnement.**

#### Par qui ?

Ce formulaire est à remplir par le **porteur de projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « Ou trouver l'information sur Natura 2000 ? »). Lorsque le(s) site(s) Natura 2000 dispose(nt) d'un DOCOB validé, le pétitionnaire est invité à contacter l'animateur Natura 2000, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

#### Pour qui ?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le dossier** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

### Coordonnées du porteur de projet :

Nom – Prénom : BERGOEND Simon (SoLeGets)

Fonction : PDG

Adresse : 61 route du Front de Neige 74 260 LES GETS

Téléphone : 04 50 79 87 91 Fax : 04 50 79 79 79

Email : s.bergoend@lesgets-mairie.fr

Dénomination du projet : Remplacement du télésiège de la Rosta – Commune et station des Gets

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences :

☒ Décret n° 2010-365 du 9/04/10 (art. R 414-19 du code de l'environnement)

☐ Arrêté préfectoral n° DDT-2010.1521 du 17/12/10

☐ Arrêté préfectoral n° 2014237-0008 du 25/08/14

Avez-vous contacté l'animateur Natura 2000 du site ? ☐ Oui

☒ Non

Ce dernier pourra si nécessaire vous donner des éléments d'information et vous guider dans vos recherches. Néanmoins, ce soutien technique ne se substitue pas à votre responsabilité de porteur de projet pour la réalisation de cette évaluation des incidences Natura 2000.

## 1 Description du projet

### a. Nature du projet

Préciser le type de projet : Remplacement en lieu et place du télésiège de la Rosta

### b. Localisation et cartographie

Joindre un plan de localisation précis et finalisé du projet au 1/25 000° (emprises temporaires ou permanentes, stockage matériels et engins, accès, parking) et un plan descriptif de la zone concernée (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Commune(s) concernée(s) : Les Gets

Lieu-dit La Rosta

☒ En site(s) Natura 2000 (partiellement) : ZSC – ZPS – SIC <sup>1</sup>, rayer les mentions inutiles  
n° et nom du site : ZSC – ZPS – SIC .Plateau de Loëx FR8201707

n° et nom du site : ZSC – ZPS – SIC .....

n° et nom du site : ZSC – ZPS – SIC .....

n° et nom du site : ZSC – ZPS – SIC .....

Les plans sont joints à la suite du formulaire ; ils sont extraits de l'Evaluation Environnementale réalisée dans le cadre du projet (5 plans).

<sup>1</sup> ZSC : Zone Spéciale de Conservation – ZPS : Zone de Protection Spéciale – SIC : Site d'Importance Communautaire

☐ Hors site(s) Natura 2000 ; à quelle distance ?

### c. Étendue du projet

- Emprises au sol et/ou en paroi, temporaires et permanentes du projet..... (m<sup>2</sup> ou km<sup>2</sup>)  
ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

- ☐ < 100 m<sup>2</sup> ☒ 1 000 à 10 000 m<sup>2</sup> (1 ha)  
☐ 100 à 1 000 m<sup>2</sup> ☐ > 10 000 m<sup>2</sup> (> 1 ha)

- Longueur – largeur : Remplacement en lieu et place du télésiège de la Rosta d'une longueur de 785 m et d'une largeur de 11,4 m (gabarit véhicule).

Si plusieurs longueurs, préciser les différents linéaires : /

- Pour sa mise en place, préciser si le projet générera des aménagements ou de la logistique connexes (exemple : sonorisation, émissions lumineuses, voiries et réseaux divers, parkings, zone de stockage, lieux d'accueil, vestiaires, etc.). Si oui, les décrire succinctement :

En phase travaux : mouvements de terre végétale, circulation d'engins dans le cadre des travaux, stockage matériaux au niveau de la gare aval du TS Rosta et le long de la route du col de Joux-Plane (voir plan en annexe).

A terme : fonctionnement du télésiège 4 mois par an (comme le télésiège actuel).

### d. Durée prévisible et période du projet :

- Projet : ☒ diurne

☐ nocturne

- Durée précise si connue Environ 4 à 5 mois de travaux (heures, jours)

- Période précise Fin juin (début août pour les secteurs présentant des enjeux biodiversité) à début décembre 2025 (de tel jour à tel jour)

Et période (saison) en cochant la(les) case(s) correspondante(s) :

☐ Printemps ☐ Eté ☒ Automne ☐ Hiver

- Fréquence (le cas échéant) :

- ☐ chaque année ☒ chaque semaine  
☐ chaque mois ☐ autre (préciser):.....

### e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet générera des interventions ou rejets sur le milieu naturel durant sa phase active (exemple : débroussaillage mécanique ou manuel, curage de fossé, rejet d'eau pluviale, rejet d'eaux usées, rejets d'hydrocarbures ou d'huiles, pistes à aménager, accès, raccordement réseaux, déchets...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Modification en phase travaux ; une fois la revégétalisation effective, pas de modification par rapport à la situation actuelle. Maintien des activités de pâturage et de fauchage de part et d'autre de la ligne.

### f. Budget

Coût prévisionnel du projet (cocher la case correspondante) :

- ☐ < 5 000 € ☐ de 5 000 à 20 000 €  
☐ de 20 000 € à 50 000 € ☐ de 50 000 € à 100 000 €  
☒ > à 100 000 €

## 2 État des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet sur cette zone.

### a. Protections et statuts réglementaires

Le projet est situé en :

- |                                                                             |                                                                                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Réserve Naturelle                                  | <input type="checkbox"/> Espace Boisé Classé (EBC)                                                           |
| <input type="checkbox"/> Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) | <input checked="" type="checkbox"/> Site inscrit                                                             |
| <input type="checkbox"/> Parc National                                      | <input type="checkbox"/> PIG (projet d'intérêt général) de protection                                        |
| <input type="checkbox"/> Zone cœur                                          | <input checked="" type="checkbox"/> ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) |
| <input type="checkbox"/> Aire d'adhésion                                    | <input type="checkbox"/> Parc naturel régional                                                               |
| <input type="checkbox"/> Site classé                                        | <input type="checkbox"/> Espace Naturel Sensible (ENS)                                                       |
| <input type="checkbox"/> Réserve Biologique Dirigée (RBD)                   | <input checked="" type="checkbox"/> Zone humide                                                              |
| <input type="checkbox"/> Réserve Biologique Intégrale (RBI)                 |                                                                                                              |

### b. Usages

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- |                                                       |                                                                            |                                                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Aucun                        | <input type="checkbox"/> Chasse                                            | <input type="checkbox"/> Cabanisation                                                                                                       |
| <input type="checkbox"/> Agriculture                  | <input type="checkbox"/> Pêche                                             | <input checked="" type="checkbox"/> Sports et loisirs (sports motorisés, VTT, randonnée, escalade, sports aériens, sports d'eaux vives,...) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pâturage / fauche | <input type="checkbox"/> Perturbations diverses (inondation, incendie,...) |                                                                                                                                             |
| <input type="checkbox"/> Sylviculture                 | <input type="checkbox"/> Décharge sauvage                                  |                                                                                                                                             |

Commentaires : Zone de projet utilisée pour du pâturage, de la fauche, le domaine skiable et la randonnée.

### c. Milieux naturels et espèces

Fournir un extrait de la cartographie des habitats du Document d'Objectifs, au 1/25 000<sup>e</sup>.

Renseignez les tableaux ci-après avec les habitats et espèces d'intérêt communautaire concernés par le projet : données consultables dans le Document d'Objectifs et sur le site <http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Milieux-naturels-et-biodiversite>

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site. Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Voir l'**Evaluation Environnementale produite dans le cadre du projet : chapitre 5.2 pour l'environnement biologique et Annexe 1 « Expertise Habitat/Faune/Flore/Habitats » pour les photos et cartes d'habitats.**

Photo 1 : .....

Photo 2 : .....

Photo 3 : .....

Photo 4 : .....

Photo 5 : .....

Photo 6 : .....

MILIEUX NATURELS :

| TYPE D'HABITAT NATUREL                 | Intitulé des habitats d'intérêt communautaire                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Milieux ouverts ou semi-ouverts</b> | <input checked="" type="checkbox"/> pelouse<br><input checked="" type="checkbox"/> pelouse semi-boisée<br><input checked="" type="checkbox"/> lande<br><input type="checkbox"/> garrigue, maquis<br><input type="checkbox"/> autre : .....                                                                            | Landes alpines et boréales<br><br>Pelouses calcaires alpines et subalpines<br><br>Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes<br><br>Prairie de fauche de montagne<br>Hêtraie de l'Asperulo Fagetum                                                                                                         |
| <b>Milieux forestiers</b>              | <input checked="" type="checkbox"/> forêt de résineux<br><input checked="" type="checkbox"/> forêt de feuillus<br><input checked="" type="checkbox"/> forêt mixte<br><input type="checkbox"/> autre : .....                                                                                                           | Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion<br><br>Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Milieux rocheux</b>                 | <input type="checkbox"/> falaise<br><input type="checkbox"/> affleurement rocheux<br><input type="checkbox"/> éboulis<br><input type="checkbox"/> blocs<br><input type="checkbox"/> autre : .....                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Zones humides</b>                   | <input type="checkbox"/> fossé, canal<br><input type="checkbox"/> cours d'eau<br><input checked="" type="checkbox"/> lac, étang<br><input checked="" type="checkbox"/> tourbière<br><input type="checkbox"/> gravière<br><input checked="" type="checkbox"/> prairie humide<br><input type="checkbox"/> autre : ..... | Lacs et mares dystrophes naturels<br><br>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)<br><br>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin<br><br>Tourbière haute active<br><br>Tourbières de transition et tremblantes<br><br>Tourbière basse alcaline<br><br>Tourbière boisée |
| <b>Autre type de milieux</b>           | <input type="checkbox"/> arbre(s) mort(s) debout(s)<br><input type="checkbox"/> arbre(s) vivant(s) présentant une cavité, une fissure                                                                                                                                                                                 | Le cas échéant, préciser le diamètre approximatif du(des) arbre(s) et si possible l'espèce(s) concernée(s) et/ou joindre une(des) photo(s).                                                                                                                                                                                                                     |

ESPECES FAUNE ET FLORE :

|                                  |                         |  |  |  |
|----------------------------------|-------------------------|--|--|--|
| <b>Plantes</b>                   | Buxbaumie verte         |  |  |  |
|                                  |                         |  |  |  |
|                                  |                         |  |  |  |
|                                  |                         |  |  |  |
| <b>Crustacés,<br/>Mollusques</b> |                         |  |  |  |
|                                  |                         |  |  |  |
| <b>Insectes</b>                  | Damier de la succise    |  |  |  |
|                                  | Azuré des paluds        |  |  |  |
|                                  | Azuré de la sanguisorbe |  |  |  |
| <b>Poissons</b>                  |                         |  |  |  |
|                                  |                         |  |  |  |
|                                  |                         |  |  |  |
| <b>Amphibiens, Reptiles</b>      |                         |  |  |  |

|                                  |                      |  |  |  |
|----------------------------------|----------------------|--|--|--|
|                                  |                      |  |  |  |
|                                  |                      |  |  |  |
| <b>Oiseaux</b>                   | Tétras-lyre          |  |  |  |
|                                  | Pic Noir, tridactyle |  |  |  |
|                                  | Gélinotte des bois   |  |  |  |
|                                  | Chouette de Tengmalm |  |  |  |
|                                  | Chouette chevêchette |  |  |  |
|                                  | Barbastelle          |  |  |  |
|                                  | Bécasse des bois     |  |  |  |
| <b>Mammifères<br/>terrestres</b> |                      |  |  |  |
|                                  |                      |  |  |  |
|                                  |                      |  |  |  |
|                                  |                      |  |  |  |
|                                  |                      |  |  |  |

### 3 Incidences du projet

Les incidences du projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues, la zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants.

Cocher les cases concernées :

- ☐ Piétinement
- ☐ Erosion
- ☐ Création de piste ou chemin
- ☐ Modification du réseau hydrographique ou duréisme hydrologique
- ☐ Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- ☐ Poussières, vibrations
- ☐ Bruit
- ☐ Rejets dans le milieu naturel et/ou aquatique
- ☐ Pollution lumineuse
- ☐ Déchets
- ☐ Introduction d'espèce non autochtone
- ☐ Autres incidences (préciser)

.....  
Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et dans quelles proportions) :

Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation,...) :

Le projet aura une incidence non-significative à nulle sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000. En effet, les incidences se limiteront :

- aux terrassements durant la phase chantier pour la démontage/remontage des gares et pylônes du télésiège (95 m<sup>2</sup> sont situés au sein du zonage Natura 2000),
- au défrichement de 845 m<sup>2</sup> de pessières (situé en dehors du zonage Natura 2000) qui constitue l'habitat majoritaire du site Natura 2000 du Plateau de Loëx. Ce défrichement donnera lieu à une compensation financière. Puis, lors du démontage du TSD des Grains d'Or, une compensation sur une surface supérieure sera faite via une replantation de pessières sur le même versant,

Aucune incidence n'est attendue sur des zones humides, que ce soit des prairies humides, mésophiles, des bas-marais ou des tourbières. Ces habitats seront tous évités dans le cadre du projet et aucune incidence, même indirecte, n'est attendu.

Une incidence faible est attendue en lien avec la destruction de landes dans le cadre du projet sur 1 500 m<sup>2</sup>. Cet habitat sera entièrement compensé en milieu et place, cette destruction étant nécessaire pour réaliser la gare d'arrivée. Un suivi de la reprise de ces landes sera réalisé pour s'assurer de leur bonne reprise.

De plus, ces travaux auront lieu de mi-août à début décembre en dehors des périodes à enjeux pour les espèces du site Natura 2000 afin de limiter au maximum le dérangement sur ces espèces. Une partie des travaux est prévue dès fin juin mais uniquement sur les secteurs présentant peu d'enjeux car situés sur des habitats anthropisés (gares aval et amont). Il est prévu de revégétaliser l'ensemble des secteurs terrassés avec un suivi de la reprise de la végétation.

Enfin, la fréquentation sur le site se fera sur les mêmes pistes qu'actuellement. Aucune piste ne sera réalisée sur le versant opposé au télésiège où est situé le site Natura 2000.

## 4 Mesures d'évitement et de réduction

Ces mesures visent à supprimer ou réduire les incidences potentielles identifiées préalablement.

| Eléments ayant une incidence                                                                                                  | Habitat ou espèce concernés                        | Mesures de prévention ou de réduction envisagées                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Exemple : destruction d'espèce</i>                                                                                         | <i>Risque de destruction d'une espèce végétale</i> | <i>Réduction de l'emprise au sol, déplacement du projet</i>                                                                                               |
| Destruction directe ou indirecte de zones humides                                                                             | Destruction de zones humides                       | Evitement de l'ensemble des zones humides, balisage des zones humides, suivi de chantier par un écologue                                                  |
| Défrichement de 845 m <sup>2</sup>                                                                                            | Destruction de pessières                           | Compensation via 1 indemnité financière (puis une replantation après le démontage du TSD des Grains d'Or).                                                |
| Destruction de 1 500 m <sup>2</sup> de landes                                                                                 | Destruction de landes                              | Replantation en lieu et place des surfaces de landes détruites après la réalisation de la gare d'arrivée. Suivi de la reprise des landes par un écologue. |
| Plus de détails sur ces mesures sont données dans l'Evaluation Environnementale réalisée dans le cadre du projet (ME3 / MC1). |                                                    |                                                                                                                                                           |

## 5 Conclusion

Il est de la responsabilité du pétitionnaire de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du (des) site(s) Natura 2000 ;
- une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital.

### Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

**X NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande de réalisation du projet, et remis au service instructeur.

Préciser les raisons pour lesquelles le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation du (des) site(s) Natura 2000 concerné(s) :

**Le projet de remplacement en lieu et place du télésiège de la Rosta sur le domaine skiable des Gets, qui a fait l'objet d'une évaluation environnementale, aura une incidence non significative sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 du « Plateau de Loëx ».**

**Le projet ne portera donc pas atteinte à l'état de conservation de ces sites.**

☐ **OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé (contenu précisé à l'article R 414-23 Code de l'Environnement). Ce dossier sera joint à la demande de réalisation du projet et remis au service instructeur.

|                          |                                                                                                                                                                 |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fait à : <u>Les Gets</u> | <b>SOLEGETS</b><br>Maison des Gets<br>61 route du Front de Neige<br>74200 LES GETS<br>Tél : +33(0)4 50 79 79 79<br>info@solegets.com<br>Siret 927 815 480 00011 |
| Le : <u>22/06/2025</u>   |                                                                                                                                                                 |
| Signature :              |                                                                                                                                                                 |

### Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Après de la **Direction Départementale des Territoires de la Haute-Savoie** :

DDT74 - Service Eau Environnement – Cellule Milieux Naturels Forêts et Cadre de Vie, 3 rue Paul Guiton – 74000 ANNECY  
Tel : 04 56 20 90 30

- Sur le site internet des services de l'Etat : <http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Milieux-naturels-et-biodiversite>

- Après de l'animateur du site Natura 2000

